



Groupe TAVINI HUIRAATIRA

Assemblée de Polynésie



QUESTION ÉCRITE AU GOUVERNEMENT

M^{me} Éliane TEVAHITUA

Représentante à l'assemblée de Polynésie française

N° 217/2021/GTH/CAB/ET/et
Taraho'i, le 3 décembre 2021.

À

Monsieur Édouard FRITCH
Président de la Polynésie française

Objet : Situation professionnelle de Madame Géraldine BONNO, sage-femme au centre médical d'Atuona, île de Hiva-Oa, Marquises du Sud.

Monsieur le Président, ia ora na

M^{me} Sylvana PUHETINI et moi-même avons présenté à la faveur de la séance plénière du 2 novembre 2021 les recommandations issues de la mission d'information portant sur les conditions de prise en charge des patients bénéficiant d'une évacuation sanitaire inter-îles ; présentation qui a par ailleurs recueilli l'adhésion générale des représentants de notre assemblée et des membres du gouvernement.

Un constat récurrent et unanimement partagé fait état d'un déficit chronique des personnels soignants dans les archipels éloignés en particulier celui des îles Marquises. C'est d'ailleurs fort de ce constat que la mission d'information conduite par nos soins a proposé dans le cadre de l'axe 3 de ses recommandations de « lutter contre les déficits récurrents de personnels soignants et d'améliorer leurs conditions de recrutement et d'exercice ».

A cet égard, je souhaite attirer votre attention sur la situation professionnelle précaire de M^{me} Géraldine SANIEZ épouse BONNO qui exerce les fonctions de sage-femme au centre médical d'Atuona depuis six ans et rencontre des difficultés à obtenir des services du Pays un poste fixe en ce même lieu alors que cette dernière **s'acquitte de ses missions avec diligence et rigueur auprès des habitantes des Marquises du Sud** et que celle-ci est également mariée à un habitant originaire des Marquises et maman de deux enfants marquisiens.

Je forme le souhait que la situation professionnelle de M^{me} SANIEZ épouse BONNO puisse recueillir votre bienveillante attention et trouver une issue favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.



M^{me} Éliane TEVAHITUA

Copie : M^{me} Sylvana PUHETINI, première vice-présidente de l'assemblée de Polynésie française, co - rapporteure de la mission d'information portant sur les conditions de prise en charge des patients bénéficiant d'une évacuation sanitaire inter-îles